



Etude préalable à la programmation de travaux de restauration des cours d'eau Dardaillon et Viredonne

Bassin Versant de l'Etang de l'Or

Maître d'ouvrage : SYMBO / Contact : Jean-Marc DONNAT
Prestataire : EGIS EAU / Contacts : David LHERITIER & Jean-Marc FLOHR

Compte-rendu de la réunion de concertation sur le DARDAILLON du 18 Novembre 2010 à Lunel Viel

Liste des participants

NOM Prénom	Organisme
BARRAL Claude	SYMBO
BEAUD Alain	BRL Exploitation
BOLUDA Bernard	Adjoint au Maire de LUNEL VIEL
CASES Ludovic	SYMBO
CHEVALIER Patrick	AAPPHA La PESCALUNE
DELON Claude	Cabanes de Lansargues
DONNAT Jean-Marc	SYMBO
GIRARD Jean-Louis	LUNEL VIEL
LE POMMELET Eve	SYMBO
LHERITIER David	EGIS Eau
MARTIN Eric	SIATEO
QUESADA Yves	SAINT JUST
SABATIER Cédric	SAINT JUST

Personnes excusées

NOM Prénom	Organisme
ANTOINE Pierre	Maire de GUZARGUE
BONNAL	
MILLET Vincent	

M. BOLUDA au nom de la Mairie de LUNEL VIEL accueille les participants et cède la parole à M. Donnât pour introduire la réunion. Pour cela, il présente l'objectif de la réunion qui vise à partir de l'état des lieux mené sur le Dardaillon à aborder les enjeux de restauration physique de ce cours d'eau. Une réunion équivalente relative au cours d'eau Viredonne aura lieu le 30 novembre 2010 à Restinclières - Il rappelle que cette étude se situe dans le contexte de gestion des milieux aquatiques du bassin versant de l'étang de l'Or où coulent 5 cours d'eau. Les élus ont souhaité mettre l'accent en premier lieu sur les deux cours d'eau précités. Un diagnostic global du bassin versant par ailleurs en cours déterminera les interventions sur les autres cours d'eau.

Aujourd'hui, il s'agit de discuter des ambitions de restauration et de leurs objectifs associés. La phase suivante de l'étude s'attachera, au regard des objectifs fixés ensemble, de définir un programme de restauration opérationnel. Il rappelle enfin que le SYMBO est

un syndicat d'étude, il n'a pas la compétence "travaux". Ce sont les maîtres d'ouvrage locaux qui devront prendre le relais pour mettre en œuvre ce programme.

Diagnostic et présentation des enjeux de restauration du Dardaillon

M. LHERITIER du Bureau d'étude EGIS Eau chargé par le SYMBO de la réalisation de cette étude fait une présentation au regard des observations réalisées des enjeux de restaurations pour ce cours d'eau (DIAPORAMA ANNEXE).

Questions/discussions

La discussion démarre sur les ouvrages.

M. Chevalier s'interroge sur les ouvrages relevés dans le cadre de l'état des lieux mené. Il fait référence au pont en arche à Lunel-Viel sur la route de Saint Just, au niveau duquel s'accumulent des débris et qui entraîne des inondations. Pour lui, la solution serait de le démolir et de le remplacer par un pont plateau. Il est important de s'occuper également de la sécurité des personnes.

M. Lhéritier répond qu'effectivement ce pont a été répertorié comme difficilement franchissable.

M. Martin fait remarquer que l'enjeu Inondation est pris en compte dans l'enjeu n°3, objectif n°2 (VOIR DIAPORAMA).

M. Delon demande si le déversoir au niveau de l'embouchure du Dardaillon, qui permet à celui-ci de se déverser dans l'Hourède, est fonctionnel. Il lui est répondu par l'affirmative. La commune de Saint-Nazaire-de-Pézan s'occupe d'un ouvrage qui permet de gérer ces déversements.

M. Girard pense qu'il est important de travailler sur les zones d'expansion, certaines pouvant être réhabilitées à moindre frais. Elles existaient à la fin du 19^e siècle, il faudrait les recréer.

M. Martin fait remarquer que la difficulté principale est la maîtrise du foncier.

M. Sabatier demande si des recherches sur le lit d'origine ont été effectuées. Il a entendu dire que le Dardaillon se jetait à une époque dans les Bayonnes. Il précise que Claude RAYNAUD archéologue indique que les romains empruntaient le Dardaillon pour remonter jusqu'à LUNEL VIEL.

M. Lhéritier précise que depuis l'époque napoléonienne, le tracé du cours d'eau n'a subi que très peu de modifications. Le secteur qui serait à priori le plus favorable à la création d'une zone d'expansion de crues est situé entre l'A9 et le canal de BRL.

Il est ensuite abordé la question de la qualité de l'eau et des pollutions diffuses, pluvial et pratiques agricoles.

M. Lhéritier indique que la réponse serait la mise en place de zones tampon le long du cours d'eau. Cela permettrait d'intercepter les polluants et de redonner au cours d'eau

son espace de liberté afin que la végétation rivulaire puisse remplir ces fonctions épuratoires.

M. Delon demande si le rejet dans le canal de Lunel est toujours d'actualité, faisant allusion au rejet de l'incinérateur.

Il lui est répondu par la négative, OCREAL ne rejetant plus d'effluents dans le canal de Lunel depuis le printemps 2009.

M. Chevalier revient sur la thématique "agriculture". Tant que les agriculteurs utiliseront des engrais et des produits phytosanitaires, il y aura toujours une pollution du cours d'eau.

Au sujet de la viticulture, M. Barral souligne qu'il existe une véritable prise de conscience de la part des exploitants qui s'engagent de plus en plus sur des pratiques raisonnées.

M. Donnat déclare que bien que dépassant le cadre de cette étude, la reconquête de la qualité des eaux est un véritable sujet. Il conviendra de travailler avec les agriculteurs à une échelle plus vaste qui est celle du bassin versant.

M. Barral demande si l'étude a permis de repérer des zones d'expansion des crues.

M. Lhéritier fait référence à quelques zones entre l'A9 et le canal BRL, mais un effet réel nécessiterait des aménagements hydrauliques lourds.

M. Boluda s'interroge sur la possibilité de créer des bassins d'écrêtement.

M. Lhéritier précise que ce sont des aménagements hydrauliques lourds.

M. Girard pense qu'il est possible de prévoir des zones de rétention dans le cadre du projet de contournement LGV.

M. Donnat demande aux participants s'ils souhaitent apporter d'autres éléments et si selon eux l'ensemble des problématiques a été abordé.

M. Barral invite les participants à terminer la réunion autour d'un verre de l'amitié.